

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 2

Artikel: Les écoles d'artillerie sédunoises
Autor: Wyder, Théodor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les écoles d'artillerie sédunoises

par le colonel EMG Théodor Wyder

Avant de présenter les écoles d'artillerie de Sion, il convient de faire un rapide historique de la présence militaire suisse dans la capitale valaisanne. D'abord ville de garnison, puis dès 1843 place d'armes d'artillerie, Sion accueille tout d'abord les artilleurs dans la caserne de Valère. Après avoir discuté divers projets, le Conseil d'Etat décide, en juin 1939, de la construction des Casernes de Champsec, bâtiments que les écoles d'artillerie occupent encore aujourd'hui.

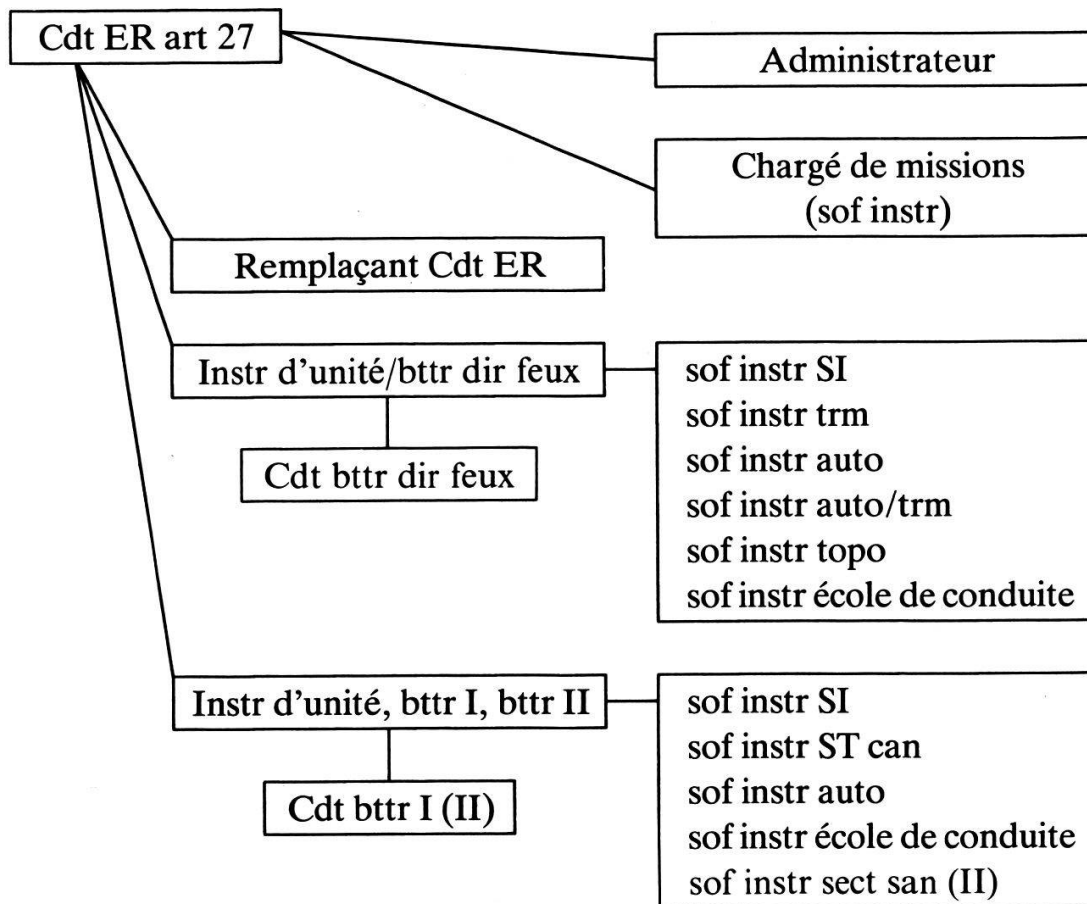
L'inauguration officielle put avoir lieu le 1^{er} juin 1943, en présence du Conseil d'Etat présidé par M. Fama, de Mgr Bieler, évêque de Sion, du Général Guisan, commandant en chef de l'armée, et du chef d'arme de l'artillerie, le colonel divisionnaire de Montmollin.

Les structures des écoles d'artillerie varient d'année en année, s'adaptant aux effectifs de la troupe et des instructeurs.

L'école actuelle, ER art 27, compte 450 hommes qui composent 3 unités. Deux batteries de pièces (ob 10,5 cm) et une batterie de direction des feux ad hoc, comprenant également les éléments nécessaires au soutien.

Ces unités, commandées par des officiers de milice, sont encadrées par un personnel instructeur important. En effet, on trouve un «conseiller» de chaque spécialité: instruction à la pièce, instruction aux transmissions, instruction topo, instruction auto, instruction sanitaire et instruction du service intérieur. Ces instructeurs techniques collaborent avec l'instructeur d'unité et les cadres de milice à la préparation et à l'exécution du programme.

L'organigramme de l'ER art 27/78 se présente comme suit :



Il va sans dire que certaines fonctions sont cumulées par une seule et même personne. Exemple: un sof instr auto peut également être engagé comme sof instr SI.

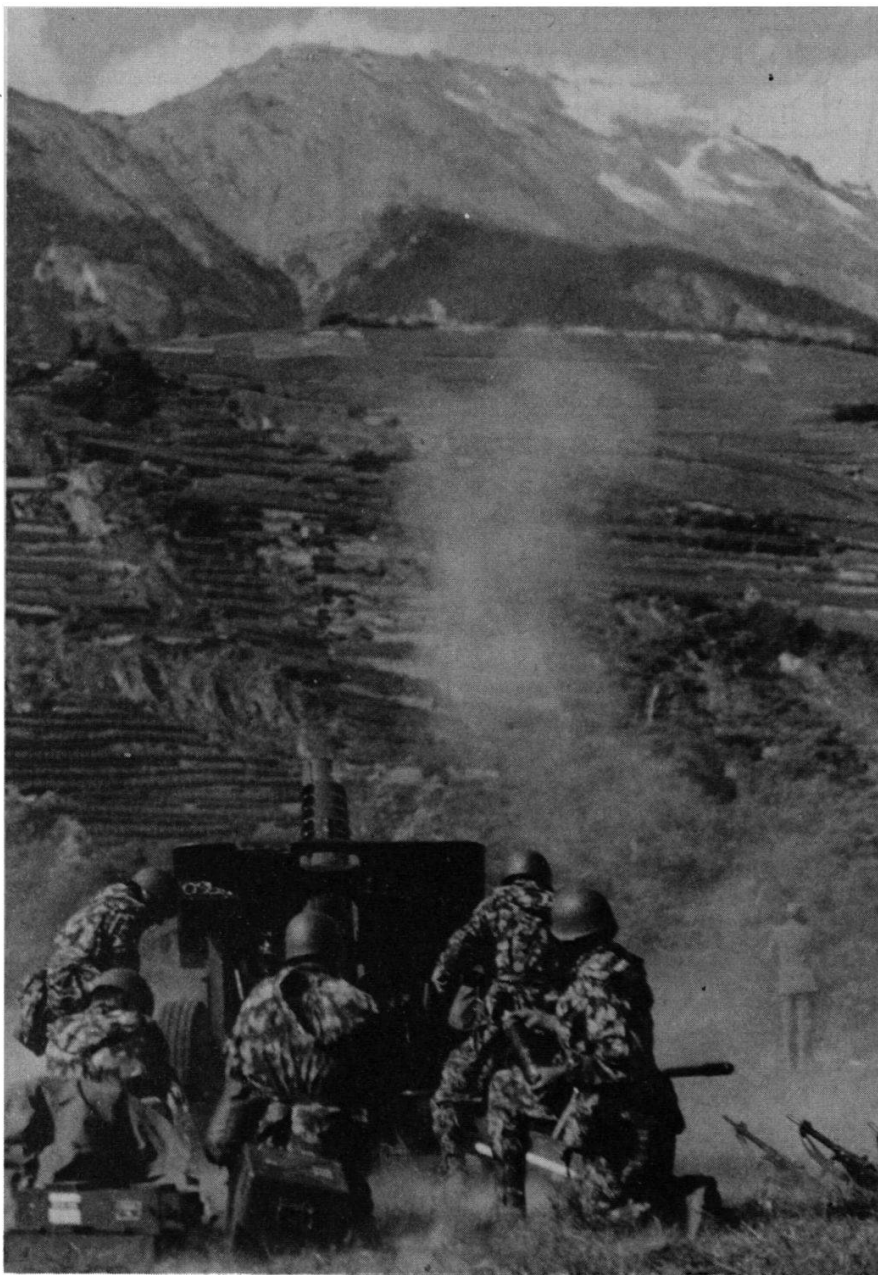
Les objectifs de l'ER art 27 sont donnés par les prescriptions en vigueur. Il s'agit, avant tout, et à tous les niveaux :

- d'acquérir les connaissances de base individuelles (formes militaires, endurance, aptitudes techniques et tactiques);
- de faire l'apprentissage de la conduite en petites formations jusqu'à l'échelon unité;
- de réaliser le mécanisme d'engagement du groupe d'artillerie.

Ceci, de telle façon que chacun soit utilisable dans la fonction qui lui sera attribuée au sein de son unité d'incorporation.

Pour que ces buts soient atteints, il importe que: dans le cadre d'une marche du service ordonnée, calme, ponctuelle et disciplinée, chacun acquière une large indépendance, marquée du sceau de la rigueur, de l'efficacité, de la pratique et de l'esprit de corps.

Les buts généraux énumérés, voyons plus en détail les différentes composantes de l'instruction.



Premier tir à la pièce (ob 10,5 cm).

Le service auto. Ce service est, comme dans toutes les troupes motorisées, déterminant. L'école dispose de divers types de véhicules, variant de la Jeep au Henschell superlourd pour le transport de la munition. L'environnement alpin impose une formation très poussée dans le domaine de la conduite des véhicules. La sécurité de la troupe en dépend. Le candidat auto se présente à l'entrée en service avec un certain passé militaire. En effet, il a dû s'astreindre, avant l'ER, à un examen psychotechnique. Les conducteurs de véhicules lourds (2 DM, 4 MH, Henschell) sont formés sur le véhicule qu'ils auront à utiliser par la suite et, accessoirement sur un autre véhicule de la même catégorie. L'examen donnant droit au permis militaire s'effectue après environ 175 heures d'instruction, données par les sof instr auto et les moniteurs d'école de conduite.

Avec l'introduction de la double fonction pour certains soldats, les chauffeurs de véhicules légers (Jeep, Pinzgauer) sont formés comme sdt trm et comme auto catégorie II. Ce système a pour avantage de permettre d'assurer, pendant l'engagement, une permanence radio sur les véhicules de commandement.

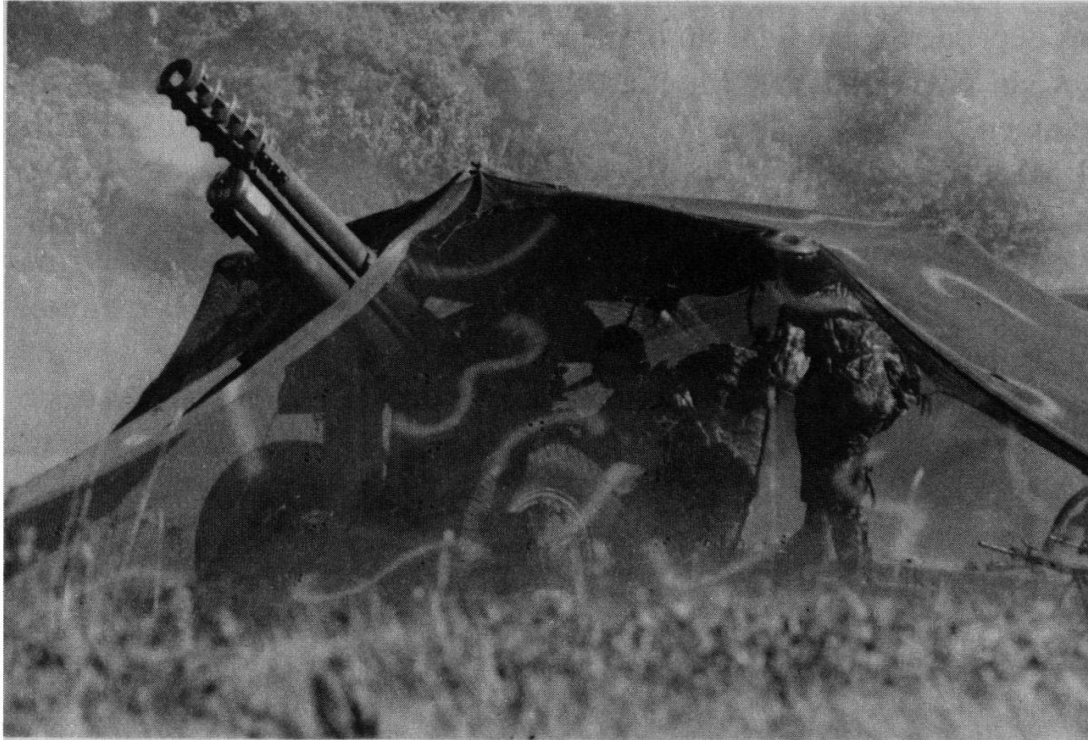
Le service transmission. Ce service, vital pour l'artillerie, divise son instruction en deux parties :

- L'instruction de base pendant laquelle tous les sdt trm apprennent à utiliser les appareils de base (téléphone d'armée, SE 227), et à connaître les prescriptions générales.
- Dans une seconde phase intervient, sur la base des résultats obtenus pendant l'instruction de base, une spécialisation.

L'instruction est dès lors diversifiée en différentes fonctions :

sdt trm radio	instruit à la station SE 412 et à ses accessoires;
centraliste PCT	instruit à la centrale, à la station SE 412 et à ses accessoires;
sdt trm fil	instruit à la construction motorisée de lignes, au raccordement au réseau civil et au lance-fil;
sdt trm conducteur	instruit à la conduite de vhc léger, à la station SE 412 et à ses accessoires;
sdt rens	instruit au service rens et à l'identification des blindés.

Il faut souligner que, à une époque où la guerre électronique est à l'ordre du jour, les liaisons par fil gardent toute leur importance pour l'artillerie, lorsqu'elle est en position.



Pièce camouflée en position de tir (ob 10,5 cm).

Le service topographique. La précision de l'artillerie suisse est reconnue. (Que nos camarades fantassins ne sourient pas!) Ceci est dû, en grande partie, à ce service qui instruit nos topographes. Après une formation de base d'environ 90 heures, ceux-ci se séparent en deux types de spécialistes :

- Les topographes de poste d'observation, collaborateurs des cdt de tir, sont instruits aux divers instruments de mesure et d'observation (instrument de bttr, lunette de tranchée). Ils sont capables de déterminer rapidement les coordonnées d'un but et ils aident le cdt de tir dans ses préparatifs techniques.
- Les topographes de bttr et de groupe, engagés dans les postes de calcul de tir et dans le groupe topo de la zone des positions, sont

instruit aux divers appareils de calcul (CET, CR, CCB). Ils sont également capables de mettre le groupe d'artillerie en parallèle.

L'importance de ce service est soulignée par le simple fait que, dès le premier tir à la 5^e semaine de l'école, les pièces ouvrent le feu par-dessus de nombreux villages habités.

Le service sanitaire. Il dispense à toute la troupe les premières notions concernant l'aide aux camarades et, d'autre part, se charge de l'instruction de la section sanitaire du groupe d'artillerie. Instruction donnée au plus près de la réalité, grâce aux exercices d'engagement effectués en ville de Sion. Exercices qui souvent valent à l'école de nombreuses félicitations.

D'aucuns s'étonneraient que les canonniers soient les derniers mentionnés. Mais l'importance prise par les transmissions et par la mobilité dans notre arme fait qu'ils ne sont peut-être plus les «maîtres» autour desquels s'agitent de nombreux serviteurs.

Le service du canon. L'instruction de base à la pièce permet à chacun de fonctionner dans toutes les charges, à l'exception de celle de pointeur à laquelle seulement 80% de l'effectif est instruit. Très variée, la formation comprend le service à la pièce proprement dit (tir indirect et direct), l'instruction aux appareils de pointage et au service des munitions.

Toute spécialisation mise à part, il est clair que chaque soldat acquiert une formation de base comme combattant. Il est instruit au fusil d'assaut, au tube roquette et à la grenade à main.

L'instruction fondamentale terminée, chaque spécialité offre au soldat la possibilité d'obtenir une distinction à laquelle peuvent s'ajouter celles de bon tireur et de sportif.

L'école dispose des installations suivantes en faveur de l'instruction première :

- salles de théorie équipées de rétroprojecteurs,
- pistes d'auto-école de difficultés diverses,
- simulateurs de tir d'artillerie,
- halle à usages multiples (utilisée surtout pour le sport),

- piste d'obstacles (construite par l'ER art 227/78),
- stands de 300 m et 50 m avec cibles polytronic,
- place de tir d'infanterie, équipée d'installations fixes, cibles automatiques, positions de tir, etc.,
- position de tir d'artillerie.

Si nombreuses que soient ces installations, elles ne représentent que l'indispensable nécessaire.



Instruction radio (SE 412 ABC).

La construction d'une halle pour l'instruction des canonnières serait souhaitable et permettrait d'éviter les problèmes posés par le froid et la neige, qui ne facilitent en rien le rendement. Mais, comme nous le verrons plus loin, cette rusticité ne comprend pas que des inconvénients.

Le service en campagne se divise en trois phases :

- les engagements de bttr et de groupe à partir des casernes, dans le secteur du bois de Finges,
- une première dislocation dans le val d'Hérens, dévolue aux tirs

d'infanterie (niveau groupe) sur des places qui offrent d'excellentes possibilités,

- une seconde dislocation, au Simplon, pour les tirs d'artillerie. Ce col offre des conditions idéales à l'engagement d'une artillerie tracée.

La sélection des cadres est une des tâches importantes incombant aux instructeurs. Ceux-ci sont en général bien secondés par les officiers de milice.

Les sof candidats of sont qualifiés toutes les quatre semaines par trois ou quatre personnes différentes: leur chef de sct, leur cdt de bttr, l'instr responsable du service technique et l'of instr d'unité. Cela permet de considérer la qualification comme une appréciation valable.

Avant d'être définitivement désignés, les candidats of doivent s'astreindre à un examen (oral et écrit), comportant des branches diverses (histoire, connaissances civiques, actualités, etc.).

Un cours spécial de deux semaines est organisé à leur intention en fin d'école.

Quel profit peuvent tirer nos officiers de milice d'un séjour à Sion? Tout d'abord, l'avantage de travailler dans un cadre magnifique. Ensuite, mis à part ce que chaque école peut offrir, la rusticité des installations permet à l'officier d'en découdre avec les nombreux problèmes auxquels il devra faire face au cours de ses CR, dans son unité d'incorporation.

Entre autres:

- prises de contact avec la population civile,
- organisation de places d'instruction efficaces avec des moyens improvisés,
- adaptation permanente à de nouvelles situations dues surtout aux conditions atmosphériques.

Tout cela favorise l'acquisition d'une certaine mobilité d'esprit.

L'ER art 27 en est actuellement à sa 3^e semaine. La troupe est en pleine instruction de base et va effectuer son premier tir en stand. Le service technique aux différentes spécialités débute la semaine pro-



Exposition de munitions, lors d'une journée des portes ouvertes.

chaine et coïncidera avec la première visite du chef d'arme de l'artillerie. Celui-ci inspectera la solidité des premiers résultats obtenus jusqu'ici.

En dépit des difficultés inhérentes à tout début d'école, le climat et le niveau d'atteinte des objectifs sont de bon augure pour le déroulement futur de l'ER art 27.

Th. W.